



La Dynamique

DU TRAVAIL ET DU REVENU

Volume 2 Numéro 2

Avril 1993

SSSSSSSSSSSS

ESSAI DE MAI 1993 — DONNÉES SUR LE REVENU ET LE PATRIMOINE

§ Dans le numéro précédent de *La Dynamique*, on décrivait le contenu de l'EDTR. L'équipe consacre actuellement ses efforts à deux importants essais sur le terrain, en janvier/février et en mai 1993, afin de tester les questions qui correspondent à ce contenu. Ces essais sur le terrain respectent le calendrier annuel prévu pour la collecte des données de l'EDTR : l'activité sur le marché du travail en janvier, le revenu et le patrimoine en mai.

(Et comme si cela ne suffisait pas, on a effectué en janvier 1993 les entrevues préliminaires auprès de notre premier panel d'environ 20 000 ménages. On a alors recueilli des renseignements sur la composition, les caractéristiques démographiques et l'activité sur le marché du travail des ménages.)

Dans le prochain numéro de *La Dynamique*, le lecteur trouvera quelques résultats sommaires (taux de réponse, durées de l'interview, etc.) pour l'essai de janvier et pour les entrevues préliminaires. Dans ce numéro, on décrit la méthodologie de la collecte des données du



Une illustration
du carnet

Note de la rédaction

C'est le printemps. C'est aussi la période des déclarations d'impôt. Comme on l'explique dans l'article technique de ce numéro, les déclarations d'impôt remplies présentent un grand intérêt dans le cas de l'EDTR. Nous recueillerons des renseignements sur le revenu, l'actif et la dette au cours d'un essai sur le terrain en mai. On demandera aux gens de consulter leurs déclarations d'impôt sur le revenu lorsqu'ils répondront à l'EDTR. Entre autres, nous allons vérifier la capacité et le désir de nos répondants troisième, et dernière,

de le faire. L'essai de mai constituera la grande collecte de données en 1993, alors que nous nous préparons pour la première collecte «normale» de données auprès du premier panel de répondants en janvier et en mai 1994.

Trouvez-vous *La Dynamique* utile et informative? Faites-le moi savoir en communiquant avec moi à : immeuble Jean-Talon, 11-D8, parc Tunney, Ottawa (Ontario), K1A 0T6. Mon numéro de téléphone est (613) 951-2891, de télécopieur, (613) 951-3253.

Philip Giles



Statistique
Canada

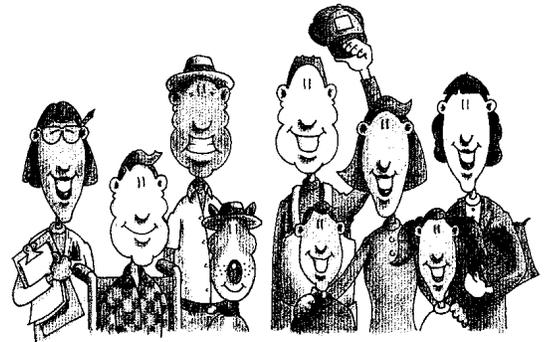
Statistics
Canada

Canada

revenu et du patrimoine (auprès des personnes âgées de 16 ans et plus) de l'essai sur le terrain de mai 1993. Il s'agit d'un résumé du document de recherche de l'EDTR 93-04. Les personnes qui veulent en savoir davantage sont priées de le consulter.

La première grande décision était d'établir, dans la mesure du possible, une correspondance directe entre les postes du revenu recueilli pour l'EDTR et les postes sur la formule de déclaration d'impôt T1 de 1992. Cette façon d'agir diffère de la méthode de collecte des données du revenu employée dans l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) et le recensement de la population. Le document de recherche de l'EDTR 93-01, décrit plus loin dans ce même numéro, examine les avantages et les inconvénients des deux approches. Le fait que ce moyen avait été étudié dans le passé pour d'autres enquêtes, mais qu'il n'avait jamais été essayé, fut un facteur déterminant de changement. On prédit que les résultats des essais avec la méthode traditionnelle seront raisonnablement bons. Si on essaie une nouvelle approche, il devient possible ainsi de choisir entre les deux pour mai 1994.

Une deuxième grande décision, prise à partir de l'EFC et d'autres enquêtes, consistait à envoyer la liste des questions aux répondants quelques semaines avant l'interview. (Pour l'EDTR, la plupart des données seront recueillies par téléphone.) On considère



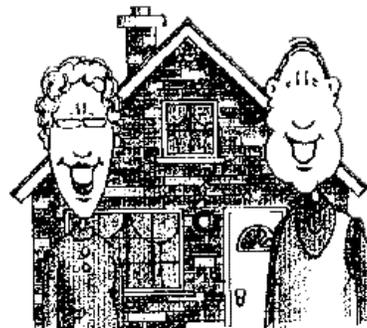
que les données sur le revenu recueillies directement sans examiner les documents financiers sont de qualité inférieure. Il est donc souhaitable que les répondants préparent à l'avance les réponses, pour ensuite simplement lire les chiffres à l'interviewer.

On enverra une trousse à chaque famille (et non pas au ménage) dans l'échantillon, qui contiendra un «carnet de l'EDTR» pour chaque personne de 16 ans et plus. Les noms seront imprimés à l'avance sur les carnets.

Le but de la formule envoyée aux répondants (le carnet de l'EDTR) était de présenter les questions, mais sa conception devait aussi motiver les répondants à la remplir. Comme il devait contenir 61 questions sur le revenu, l'actif et la dette du répondant, le carnet a été mis au point de

façon à «alléger» le thème et la durée de réponse. Réparties sur huit pages, les diverses questions sont entrecoupées d'illustrations de personnes souriantes. Comme vous l'avez déjà remarqué, certaines de ces «personnes» sont également représentées tout au long de ce numéro.

Deux problèmes importants se sont posés pendant l'élaboration du contenu du carnet : l'actif et la dette conjoints et les incohérences entre les quatre formules de déclaration d'impôt T1 de 1992.



Comme les déclarations d'impôt sont faites sur une base individuelle, on pourrait croire que c'est aussi au niveau individuel qu'il est préférable de recueillir les sources de revenu.

Certaines sources, tel l'intérêt provenant d'un compte de banque conjoint, ne concernent pas strictement une seule personne. Mais cette question ne se pose plus au moment où on remplit la déclaration d'impôt sur le revenu, de sorte que le problème ne se présente pas vraiment pour l'EDTR. Pour l'actif et la dette conjoints, le choix n'est pas aussi clair. On pourrait demander à l'enquêté de répondre sur une base individuelle et de déclarer la valeur de sa part. Toutefois, certains pourraient ne pas comprendre immédiatement que cela peut se faire ou la façon d'y arriver. Ainsi, un couple peut considérer que sa maison appartient aux deux époux, mais être embêté si on lui demande de déclarer les parts individuelles. Il est possible de déterminer les parts de plusieurs façons : Qui prend les décisions concernant l'actif? Qui est enregistré comme étant le propriétaire juridique? Qui sont les propriétaires «de facto» selon le droit de la famille?

Puisqu'il s'agit d'une collecte, il semble logique de permettre aux répondants de déclarer l'actif et la dette conjoints de la façon qui soit la plus simple possible. (Voici les possibilités : déclaration individuelle de la part de chaque personne de la famille, totaux déclarés pour toutes les personnes de la famille, totaux déclarés pour deux personnes et individuellement pour tous les autres membres, totaux de la famille de certains postes et déclaration individuelle pour les autres postes, diverses combinaisons de ce qui précède.) Cependant, l'équipe n'a pas été en mesure de concevoir un carnet pouvant prendre en compte tous les scénarios possibles et expliquer en même temps, en termes simples, comment remplir la formule. On a donc décidé d'avoir un carnet par personne, le répondant recevant pour instruction de ne déclarer que sa part

de tout poste conjoint. Aucune instruction pour la détermination des parts n'est fournie.

Le deuxième grand problème était celui des multiples déclarations d'impôt dont les numéros de ligne ne correspondaient pas. En d'autres termes, des postes identiques sur des formules différentes avaient des numéros de ligne différents. Les deux déclarations les plus fréquemment utilisées, la T1 générale et la T1 spéciale, ont des numéros de ligne qui correspondent. Les deux autres déclarations (T1 abrégée et T1 65Plus) ont des numéros de ligne en séquence qui commencent par un. De plus, il y a des déclarations sans calculs, de sorte que le déclarant n'a pas à calculer l'impôt sur le revenu à payer (qui est malheureusement un poste de l'EDTR). On a donc décidé de reporter sur le carnet les numéros de ligne qui correspondent à la T1 générale. Les répondants qui ont rempli la déclaration T1 spéciale peuvent également se servir des numéros de ligne. Toutefois, ceux qui utilisent les autres déclarations ne pourront le faire.



Il est évident que la conception du carnet a eu des conséquences importantes sur la méthode de collecte des données mise au point pour l'intervieweur. L'utilisation des interviews assistées par ordinateur (IAO) s'est révélée précieuse dans ce domaine. Un répondant va correspondre à l'une des trois catégories de collecte des données ci-dessous :

- a) les déclarants ayant un carnet rempli,
- b) les déclarants n'ayant pas de carnet rempli, mais désireux de consulter leur déclaration d'impôt T1 pendant l'interview,
- c) les déclarants qui n'ont ni carnet rempli, ni déclaration d'impôt T1 remplie.

L'interviewer va demander aux répondants qui ont un carnet rempli de lire simplement les montants inscrits pour chaque question répondue dans le carnet. On économisera ainsi du temps de deux façons : il ne sera pas nécessaire de poser les questions, et le répondant peut sauter des questions sans inscription (montant nul). On s'est basé sur les données de l'EFC,

pour estimer qu'un répondant n'aura en moyenne que trois ou quatre sources de revenu (sur un total de 35 dans le carnet).

Les répondants qui n'ont pas rempli leur carnet de l'EDTR fourniront les données d'une façon différente. Idéalement, nous aimerions poser les 61 questions. Cependant, cette approche va se traduire par une interview de longue durée et probablement par des taux élevés de non-réponse. L'ensemble complet des questions a donc été partagé en 28 «blocs» de questions logiquement agencées. On pose une question générale pour chaque bloc. Si le répondant répond «non», on lui pose la question du bloc suivant. Un «oui» se traduit par des questions détaillées qui sont identiques à celles du carnet. Les données ainsi recueillies sont identiques à celles que l'on obtient par les autres méthodes. Les répondants qui utilisent une déclaration d'impôt pendant l'interview devront lire les montants, les numéros de lignes de la déclaration d'impôt appropriés apparaissant sur l'écran pour accélérer l'opération.

SSSSSSSSSSSS

**SYMPOSIUM 92 :
CONCEPTION ET
ANALYSE DES
ENQUÊTES
LONGITUDINALES**

§ Du 2 au 4 novembre 1992, Statistique Canada a tenu son neuvième symposium annuel de méthodologie au Centre Simon Goldberg. Le thème du symposium de cette année était l'étude et l'analyse des enquêtes longitudinales. Plus de 400 participants représentant neuf pays différents y ont pris part.

Au cours des trois journées de la conférence, on a présenté 31 communications. Graham Kalton, actuellement vice-président de Westat Inc., qui a travaillé sur un certain nombre d'enquêtes par panel et qui est un des rédacteurs d'un recueil de documents intitulé «Panel Surveys», a présenté l'introduction générale. Il a parlé des questions propres à l'exécution d'une enquête longitudinale au cours d'une conférence intitulée «Enquêtes par panel : ajout d'une quatrième dimension».

Ce document a constitué le point de départ des séances consacrées à la collecte des données, à la sélection de l'échantillon et à son renouvellement, à la pondération et à l'estimation, aux erreurs dues à la non-réponse et celles d'observation dans les enquêtes longitudinales. Le programme comprenait également des séances portant sur l'analyse des données provenant des enquêtes longitudinales et des études longitudinales dans le domaine de la recherche sur la santé. D'autres présentations contenaient des descriptions d'importants aspects méthodologiques de quelques-unes des enquêtes longitudinales permanentes et comprenaient la participation de conférenciers du U.S. Bureau of the Census, de l'INSEE (l'Institut national de la statistique et des études économiques) en France, des universités d'Essex et de

Southampton, ainsi que du Office of Population Censuses and Surveys en Angleterre, d'Eurostat et du CEPS/INSTEAD au Luxembourg, de même que de la Bergische Universität et du IFO-Institut für Wirtschaftsforschung en Allemagne.

Statistique Canada publiera cette année les actes de ce symposium. On peut les commander en s'adressant à John Armstrong, au (613) 951-4768, ou Immeuble R.-H.-Coats, 11-N, Ottawa, K1A 0T6.

Après le symposium, Statistique Canada a invité plusieurs participants de la conférence à deux journées de réunions portant sur des thèmes précis se rapportant à l'EDTR. Les membres de l'équipe estiment que les conseils et l'orientation donnés au cours de ces réunions ont été inestimables pour l'élaboration de l'enquête.

SSSSSSSSSSSS

**SÉRIE DE DOCUMENTS
DE RECHERCHE**

§ Chaque numéro de *La Dynamique* contient une brève description de nouveaux documents de recherche. Vous pouvez demander un document particulier, ou vous pouvez demander à ce qu'on vous inscrive sur la liste d'envoi postal pour les recevoir tous, dès leur parution. Pour plus de renseignements, adressez-vous à Anne Palmer au (613) 951-2903, ou par télécopieur ou courrier, à notre bureau, dont l'adresse figure dans la *Note de la rédaction* en première page.

● **93-01 L'utilisation des données de l'impôt sur le revenu pour l'EDTR**

Susan Poulin, Garnett Picot

Les enquêtes actuelles sur les ménages se caractérisent par des problèmes de qualité des données lorsqu'on recueille les revenus des personnes et des familles. Beaucoup de répondants considèrent que le «revenu» est un sujet délicat, et la non-réponse est par conséquent plus élevée que pour un grand nombre d'autres sujets. En ce qui concerne les répondants, la sous-déclaration est un problème pour un grand nombre de composantes du revenu. On estime également que l'on peut obtenir des données d'une qualité beaucoup plus élevée si les répondants consultent des documents financiers pour fournir les montants demandés. Pour toutes ces raisons, en mai 1993, l'EDTR essayera une méthode qui consiste à recueillir des données sur le revenu en encourageant les répondants à utiliser dans la mesure du possible leur déclaration d'impôt T1.

Même si ceci pourrait sembler être une solution évidente aux difficultés habituelles des enquêtes sur le revenu des ménages, il y a quand même des

problèmes particuliers. Ce document examine les avantages et les inconvénients de cette façon d'agir.

- **93-02 Le «questionnaire» de la collecte des données sur le travail de l'EDTR - janvier 1993**

Mary Allen, François Simard

En janvier 1993, on a vérifié, au cours de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), la partie du questionnaire de l'enquête prévue sur le travail en utilisant les interviews assistées par ordinateur (IAO). En raison de la nature de ce type d'interviews, on n'emploie pas de version papier. Ce document est donc conçu comme une approximation écrite de l'interview assistée par ordinateur, c'est-à-dire le «questionnaire». Le document donne le libellé des questions, présente les réponses possibles et le graphique du flux des questions.

- **93-03 Les fichiers de microdonnées de l'EDTR - Proposition de contenu**

Jamie Brunet, Philip Giles

Ce document n'est pas encore disponible. Toutefois, comme on s'attend à ce qu'il suscite un grand intérêt, on commence déjà à l'annoncer. Sa sortie est prévue pour la fin de juin, et il constituera la première étape d'une phase de consultation sur les produits de l'EDTR.

Le document contiendra une description d'une approche proposée pour les fichiers de microdonnées. On espère ainsi que les utilisateurs potentiels des données de l'EDTR fourniront des commentaires, dans le but d'élaborer des fichiers de microdonnées qui vont satisfaire à la demande variée émanant de la communauté des utilisateurs. D'autres renseignements figureront dans le prochain numéro de *La Dynamique*.

- **93-04 Le questionnaire et les procédures de collecte des données sur le revenu de l'EDTR - mai 1993**

Philip Giles

En mai 1993, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) va comporter un essai pour la partie du revenu et du patrimoine du questionnaire de l'enquête. Comme on utilisera des interviews assistées par ordinateur, qui est la méthode normale de collecte des données de l'EDTR, il n'y aura donc pas de questionnaire au sens habituel de ce mot. La plupart des questions figureront sur une formule envoyée à l'avance et encourageant les répondants à consulter leurs dossiers pour les réponses.

L'interviewer pose les autres questions au moment de la collecte des données.

Ce document contient une description des procédures de collecte des données et du libellé des questions ainsi que quelques justifications de l'orientation retenue. Bien qu'il y ait des différences, il est essentiellement l'équivalent de 93-02, sauf qu'il porte sur l'essai de mai 1993.

Analyse de l'essai sur le terrain de janvier

Les résultats de l'essai sur le terrain de janvier font actuellement l'objet d'une analyse qui servira ultérieurement à l'élaboration de la collecte des données sur le travail, en janvier 1994. L'objectif est de documenter ces études analytiques dans la série des documents de recherche.

